

AMICALE DU 7^e CHASSEURS - BULLETIN 2020



Nos chefs de corps

LEVESQUE † 64-66

GUILLAUT 66-68

MASSIAS † 68-70

LEJEUNE † 70-72

DUMESNIL ADELEE † 72-74

DE BRESSY DE GUAST 74-76

DE BELLOY DE SAINT LIENARD † 76-78

BATON † 78-80

BONAVENTURE 80-82

DURIEUX 82-84

LORIFERNE 84-86

PACORET DE SAINT BON 86-88

HUDAULT 88-91

D'ASTORG 91-93

Au rendez-vous de la Marquise ...



Nos présidents des sous-officiers

CHEMINET † 64

GAVOIS † 64 - 72

COGNION † 72

DANDRES † 72 - 79

MARCINIACK † 79 - 84

MERIEL 84 - 86

MAURY 86 - 93



SOMMAIRE

Page 1 : couverture.

Page 2 : chefs de corps et présidents des sous-officiers.

Page 3 : sommaire et conseil d'administration.

Page 4 : éditorial du président.

Page 5 : point de situation du budget des Armées.

Page 6-7 : la 4^{ème} génération du feu.

Page 8 : in memoriam.

Page 9 à 13 : biographie du général de Gaulle.

Page 14 à 16 : extraits de comptes-rendus des réunions de la FCCA et de l'UNABCC.

Page 16-17 : compte-rendu du conseil d'administration de l'amicale du 7^{ème} Chasseurs.

Pages 18: après midi-dansant, vœux-galette 18 janvier 2020.

Page 19 à 21 : la Résistance militaire et le 1er Régiment de France.

Pages 21: ceux qui nous ont quittés.

Pages 22 à 25 : nouvelles de nos adhérents.

Pages 25 à 31 : annuaire des adhérents de l'amicale.

Conseil d'administration :

Président honoraire: colonel Lucien SUCHET.

Président : colonel Marc BARAN.

Vice-président : major Jean-Claude MAURY.

Secrétaire : major Gérard SEBERT.

Trésorier : major Claude LABROY.

Webmaster : lieutenant-colonel Roland TELLE.

Membres : maréchal des logis Willy LEMAITRE, chasseur Gaston BILLET.

Site de l'amicale : http://le.7rch.org/

Avis de recherche, le fanion de l'amicale, n'a plus de porte-fanion. Si un membre localement proche d'Arras pouvait se manifester pour représenter l'amicale aux manifestations arrageoises, l'amicale lui en serait très reconnaissante. Merci de vous déclarer au secrétariat...

□ □ □ □



Le mot du président.

L'année 2020, année de pandémie, a mis le monde entier à rude épreuve notre pays n'y a pas échappé, notre amicale non plus.

Seule l'activité de janvier 2020 aura permis de nous retrouver puis d'annulations en reports, nous avons dû nous plier aux restrictions sanitaires, report puis annulation de notre assemblée générale, annulation des activités des Journées Européennes du Patrimoine. Une réunion des membres du conseil d'administration le 13 juin dernier a permis de régler les affaires courantes, les décisions prises restent à valider par la prochaine assemblée générale.

Notre amicale maintient globalement ses effectifs, au 13 juin 2020, nous comptons 142 inscrits (moins un depuis fin 2019). Toutefois, le nombre de membres cotisants a chuté de manière très importante. Ainsi à ce jour, seuls 84 membres sont à jour, certains vont recevoir un rappel, pour un (27), deux (11) ou trois ans (7) de retard. Après un dernier rappel les retardataires de plus de trois ans (11) ne pourront plus rester membres de l'amicale.

La soirée galette 2020 a rassemblé 89 participants. En **2021** elle aurait dû avoir lieu le **samedi 16 janvier**, nous ne pourrons pas organiser cette activité, les conditions sanitaires ne sont pas réunies à ce jour, nous ne pouvons que le déplorer.

Sous toutes réserves, le **18 avril 2021**, l'**AG** de l'amicale aura lieu à Arras dans les conditions habituelles, la cérémonie religieuse aura lieu dans notre chapelle rénovée. Le conseil d'administration espère que vous répondrez nombreux à cet appel !

Le bulletin 2020, assez réduit au niveau des articles propres à l'amicale, relatera la 4^{ème} génération du feu, rendra hommage à nos disparus en opérations en 2020 et évoquera « l'année de Gaulle ».

Le conseil d'administration vous souhaite un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021, qui espérons le nous permettra de reprendre des activités de rencontres, dans des conditions agréables. Prenez soin de vous...

Que vivent le régiment de la Marquise et son amicale !

Le budget des Armées en 2021 en augmentation.

Le budget du ministère va de nouveau croître en 2021, à 39,2 milliards d'euros (+4,5 %), conformément à la loi de programmation militaire 2019-2025. Pour la troisième année de suite, le budget augmente de 1,7 milliard d'euros. Selon l'entourage de la ministre Florence Parly, ce montant « s'inscrit dans une politique claire de mise en œuvre des engagements du président de la République : entamer et consolider la remontée en puissance de nos armées ». Le projet de budget 2021 est de 22 % supérieur à ce qu'il était en 2017 (32,2 milliards). Cette augmentation cumulée « représente deux années de dépenses d'équipement des armées », fait valoir l'entourage de la ministre. Hors de ce périmètre, les crédits de la mission « Anciens combattants » continuent de diminuer (-3,4 % à 2 milliards d'euros), conséquence de l'avancée en âge d'une grande partie de cette population.

De nouvelles commandes d'armement

Sur cette hausse de 1,7 milliard, les deux tiers seront consacrés aux programmes d'armements majeurs. En 2021, le ministère prévoit ainsi de commander 30 hélicoptères légers interarmées, une deuxième frégate de défense et d'intervention (FDI), 120 blindés légers VBL rénovés, des missiles air-air Mica, et le lancement des études devant aboutir à un démonstrateur – sorte de pré prototype – en vol en 2026 du futur avion de combat développé avec l'Allemagne et l'Espagne (Scaf).

Côté livraisons, les armées recevront en 2021 une frégate Fremm de défense aérienne, 3 avions ravitailleurs A330 MRTT, 157 blindés Griffon, 20 blindés Jaguar et un satellite d'écoute électromagnétique Ceres. Seront également rénovés 14 Mirage 2000-D, 2 avions Atlantique-2 et 3 avions de transport C-130. Les militaires français recevront 12.000 fusils d'assaut HK-416 (remplaçant du Famas) dont l'inventaire s'élèvera à 50.000 d'ici fin 2021. Les « petits » programmes d'armement comme celui-ci représentent un total de 1,4 milliard d'euros en 2021 tandis que 5 milliards d'euros doivent être consacrés à la modernisation de la dissuasion nucléaire.

Le budget des « OPEX » crève le plafond

Le Service de santé des armées (SSA), fortement mobilisé pendant la crise sanitaire, bénéficiera d'un « effort spécifique » avec une hausse de 27 % de son budget afin notamment de reconstituer ses stocks (masques, respirateurs...). Côté ressources humaines, 300 emplois supplémentaires seront créés en 2021, essentiellement pour le renseignement et la cyber défense.

Le ministère engage par ailleurs une politique de simplification de la rémunération des militaires, qui compte aujourd'hui quelque 170 primes et indemnités différentes. Des investissements de rénovation des logements des militaires et de leurs familles seront poursuivis pour près de 400 millions d'euros dans un souci de fidélisation des effectifs.

Le montant des provisions destinées à financer les multiples opérations extérieures (OPEX) françaises (Sahel, Levant...) est fixé à 1,1 milliard d'euros, comme en 2020, ainsi que 100 millions pour les opérations intérieures (Sentinelle, Résilience). Mais cette année, « compte tenu du renforcement de Barkhane et de l'opération Résilience (renfort des armées pendant la crise sanitaire), ce sera très probablement supérieur » au montant budgété, selon l'entourage de la ministre. (Extraits AFP)

La 4^e génération du feu



Depuis 1914, **autres générations du feu** se sont succédées et ont fait la grandeur des armes de la France. Les héroïques soldats de 1914-1918 puis ceux de 1939-1945 et enfin ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie ont constitué les trois premières générations du feu.

Depuis 1968, les OPEX font partie intégrante de la vie des soldats français. Engagés sur 17 théâtres d'opérations ainsi que sur le Territoire National, 446 soldats de l'armée de Terre y ont perdu la vie. Ces combattants constituent la « **4^e génération du feu** ». Le 11 novembre est la journée où la nation leur rend hommage. Ce jour particulier se doit d'être également une journée de rencontre entre la France et ses armées.



Le 11 novembre 2019, le président de la République Emmanuel Macron a inauguré le **monument aux morts en OPEX** au Parc André-Citroën à Paris.

Le 11 novembre, journée nationale commémorative, honore désormais **la mémoire des militaires morts pour la France** pendant et depuis la première guerre mondiale.



Les morts de l'armée de Terre de la 4^e génération du feu

En 1969, la France déclenche sa première opération extérieure au Tchad, l'opération « **Limousin** ». 11 des nôtres y perdent la vie.



Depuis 2013, la France est engagée dans la lutte contre les djihadistes au Sahel dans le cadre des opérations **Serval** puis **Barkhane** (2014). 41 soldats de l'armée de Terre y ont perdu la vie.



Sur le territoire national, **26 sapeurs-pompiers de Paris** de la 4^e génération du feu sont **morts au feu**.
Mort au feu, mort en service commandé, mort en service aérien commandé sont des appellations qui regroupent les militaires morts accidentellement en service commandé à l'entraînement, en exercice opérationnel ou en mission intérieure sur le territoire national ou à l'étranger.



La mention honorifique « **mort pour la France** », créée en juillet 1915, est attribuée selon les articles L511-1 à L511-5 du Code des pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre. Cette mention est attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre, survenu pendant le conflit ou ultérieurement. La majorité des morts en OPEX de la 4^e génération du feu sont « **morts pour la France** ».

La mention honorifique « **mort pour le service de la Nation** » a été instituée par la loi du 21 décembre 2012 relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme à la suite des attentats commis contre des militaires à Toulouse et Montauban. Cette mention honore la mémoire des militaires et agents publics tués en raison de leurs fonctions ou de leur qualité. Un décret de 2016 précise que « **peuvent bénéficier de cette mention : un militaire tué par l'acte volontaire d'un tiers ou décédé du fait de l'accomplissement de ses fonctions dans des circonstances exceptionnelles** ».

THEATRES D'OPERATION										
	TCHAD 1970-2009	LIBAN 1978-2020	ZAIRE 1978-1991	CENTRAFRIQUE 1988-2020	GOLFE 1991-1994	Ex Yougoslavie - Bosnie 1992-2004	IRAK-SYRIE 2017-2018	SAHEL 2013-2020	AFGHANISTAN 2001-2012	SAHEL 2013-2020
	38	118	6	13	6	56				
Morts	CAMBODGE 1992-1993	SOMALIE 1993	CONGO 1997 et 2012	KOSOVO 2000-2009	COTE D'IVOIRE 2002-2018	AFGHANISTAN 2001-2012	SAHEL 2013-2020	IRAK-SYRIE 2017-2018	SAHEL 2013-2020	IRAK-SYRIE 2017-2018
	2	3	2	10	22	81	43	2		

TERRITOIRE NATIONAL	38
OUTRE MER	6

Lettre Genat
Nov 2020

In memoriam

A nos frères d'armes morts dans l'exercice de leurs fonctions en 2020



Sergent-chef
MORGAN HENRY,
54^e RT,
16 février
Barkhane, Mali



Caporal-chef
VOLODYMYR
RYBONTCHOUK
1^{er} REG,
13 mars
Daman, Liban



Adjudant
JEAN BERNARD
RUSSON
EPMu,
5 avril
RCA



Major
OLIVIER MICHEL
5^e RHC,
15 avril
France



Brigadier-chef
VINCENT
MONGUILLON
5^e RHC,
15 avril
France



Brigadier-chef
DMYTRO
MARTYNYOUK
1^{er} REC,
1^{er} mai
Barkhane, Mali



Brigadier
KEVIN CLEMENT
1^{er} REC,
4 mai
Barkhane, Mali



Caporal ®
ALEXIS BATTU
40^e RA,
24 juin
Sentinelle



Major
GILLES ®
8^e RPIMA,
11 juillet
Sentinelle



Brigadier
TOJOHASINA
RAZAFINTSALAMA
1^{er} RHP, 23 juillet
Barkhane, Mali



Maréchal des logis
ANDY FILA
14^e RISLP,
31 juillet
Barkhane, Tchad



Brigadier
ARNAUD VOLPE
1^{er} RHP,
5 septembre
Barkhane, Mali



Maréchal des logis
S. T.
1^{er} RHP,
5 septembre
Barkhane, Mali



Sergent-chef
CHAHLANE
ABDOURAZAKOU
6^e RG, 1^{er} octobre
Martinique



D. PATOU
11/11/2020

Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890 dans une famille catholique et patriote. Son père, Henri de Gaulle est professeur de lettres et d'histoire.

Le jeune Charles fait ses études chez les Jésuites et opte très tôt pour la carrière des armes. Il est reçu en 1908 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Pour faire l'expérience de son futur métier, il est affecté comme élève officier au 33e régiment d'infanterie d'Arras, commandé alors par le colonel Pétain. Après ses quatre années d'études à Saint-Cyr, il est à nouveau nommé à Arras en 1912.

A la déclaration de la guerre, le 2 août 1914, le lieutenant de Gaulle rejoint les armées du Nord-Est. Blessé trois fois au combat, il est présumé mort lors de la bataille de Douaumont, près de Verdun, en 1916. En réalité, il a été fait prisonnier par les Allemands. Durant trente-deux mois de captivité, il tente à cinq reprises de s'évader, mais est chaque fois repris. Il ne sera donc libéré qu'à l'armistice, le 11 novembre 1918.

De Gaulle a à peine retrouvé les siens, en décembre 1918, qu'il est envoyé en Pologne pour participer à la formation de la nouvelle armée chargée de lutter contre l'Armée rouge. À son retour en 1921, il épouse à Calais Yvonne Vendroux, qui lui donnera trois enfants. Le capitaine de Gaulle poursuit sa carrière militaire et commence à s'initier aux affaires de l'Etat : en 1931 il est en effet affecté au secrétariat général de la Défense nationale à Paris.

Durant l'entre-deux-guerres, De Gaulle réfléchit à une réforme de l'armée et aux relations entre l'armée et le politique. Deux idées majeures sont développées dans les ouvrages qu'il écrit à l'époque : 1°) l'armée doit être soumise aux décisions des hommes politiques. 2°) il est nécessaire, pour la défense de la France, de constituer un corps de blindés (chars). Colonel en 1937, de Gaulle voit d'ailleurs confier le commandement du 507e régiment de chars à Metz. Lors de la déclaration de guerre de la France et l'Angleterre à l'Allemagne le 3 septembre 1939, il est nommé commandant par intérim des chars de la 5e Armée.

Au moment où l'Allemagne nazie envahit la France, Charles de Gaulle s'illustre à plusieurs reprises à la tête de ses chars, arrêtant notamment les Allemands à Abbeville (27-30 mai 1940).



Nommé général le 1er juin 1940, de Gaulle devient quelques jours plus tard sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre, dans le gouvernement de Paul Reynaud. Mais le 16 juin, il apprend la démission du président du Conseil, son remplacement par le maréchal Pétain et la demande d'armistice.

Le 17 juin de Gaulle part aussitôt pour Londres afin de poursuivre la guerre. Avec l'accord de Churchill et après l'annonce de l'armistice faite par le maréchal Pétain, il lance un appel à la résistance sur les ondes de la BBC, le 18 juin. Général rebelle, il est condamné à mort par contumace en août.



Reconnu par Churchill comme le « chef des Français libres », de Gaulle organise des forces armées qui deviendront les Forces françaises libres. Par ailleurs, le général de Gaulle dote la France libre d'une sorte de gouvernement en exil, le Comité national français, qui deviendra le Comité français de la Libération nationale (CFLN) le 3 juin 1943, après l'arrivée de De Gaulle à Alger. Un an plus tard, le général de Gaulle devient le président du gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

A partir de 1942, les relations sont plus étroites entre la France libre et la résistance intérieure. De Gaulle charge Jean Moulin d'organiser en France le Comité national de la Résistance (CNR) dans lequel toutes les tendances des partis politiques, des syndicats et des mouvements de résistance doivent être représentées, afin de coordonner la lutte contre l'occupant, contre Vichy et pour la libération du territoire national.

En revanche, de Gaulle se heurte aux alliés qui ne le reconnaissent pas comme le représentant légitime de la France : ce n'est que le 23 octobre 1944, après la libération de Paris, que le GPRF est reconnu par les États-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne ! Pourtant, le Général avait toujours dit que le choix des Français se ferait librement et démocratiquement après la libération du territoire.

Après le débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, de Gaulle insiste auprès du général Eisenhower, commandant en chef des armées alliées, pour que Paris soit libéré rapidement, alors que la stratégie prévoyait d'aller directement vers l'est sans passer par la capitale. La 2e DB du général Leclerc libère Paris le 25 août. De Gaulle se réinstalle au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique à Paris, dans le bureau qu'il occupait jusqu'au 10 juin 1940, signifiant ainsi que Vichy était une parenthèse et que la République n'a jamais cessé d'exister. Le lendemain, 26 août, le Général descend triomphalement les Champs-Élysées.



Président du gouvernement provisoire, de Gaulle se trouve rapidement en désaccord avec l'Assemblée constituante sur la conception de l'État et le rôle des partis. Il préfère donc démissionner le 20 janvier 1946, mais il a rempli la mission qu'il s'était donnée le 18 juin 1940 : libérer le territoire, restaurer la République, organiser des élections libres et démocratiques, entreprendre la modernisation économique et sociale.



Le Général prend la parole à Bayeux, le 16 juin 1946. Dans son discours, il expose un véritable projet constitutionnel avec un exécutif fort, une séparation claire des pouvoirs, germe de ce que sera la Constitution de la Ve République. Mais il n'est pas écouté, puisqu'en octobre les électeurs approuvent le texte qui devient la Constitution de la IVe République et qui donne un poids important au pouvoir législatif.

Dès lors, de Gaulle entre dans l'opposition. En 1947, il lance un mouvement, le Rassemblement du peuple français (RPF), qui compte rapidement de très nombreuses adhésions. Son but est de lutter contre le poids excessif des partis et de favoriser une réforme constitutionnelle. Malgré ses premiers succès électoraux, le RPF connaît un déclin lors des scrutins suivants. De Gaulle décide alors de le mettre progressivement en sommeil à partir de 1953.

Commence alors, pour plusieurs années, « la traversée du désert » : de Gaulle se retire à Colombey-les-Deux-Églises, rédige ses mémoires, voyage un peu. Sa vie publique est nettement ralentie, mais il reste très attentif aux événements.

La IVe République dérive vers une crise grave à cause de son instabilité ministérielle et de son impuissance face à la guerre d'Algérie qui a éclaté le 1er novembre 1954. Certains responsables politiques en viennent à souhaiter le retour du Général.

Or le 13 mai 1958, un comité de vigilance, composé de Français d'Algérie, appelle à manifester contre le FLN à Alger. Un comité de salut public est créé, à la tête duquel se trouve le général Salan. Celui-ci lance un appel au général de Gaulle le 15 mai. Le 19, le Général se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Le processus est lancé.

Le 29 mai, le président de la République, René Coty, fait appel « au plus illustre des Français ». Le 1er juin, le général de Gaulle devient ainsi le dernier président du Conseil de la IVe République. Il reçoit des députés les pleins pouvoirs et œuvre pendant l'été 1958 à la rédaction d'une nouvelle Constitution, qui s'avère très proche des propositions avancées à Bayeux (exécutif fort).

Les Français approuvent cette Constitution par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2% de « oui ». L'Empire l'approuve également, sauf la Guinée qui devient ainsi le premier Etat d'Afrique à obtenir son indépendance. Le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle est élu président de la République française au suffrage universel indirect.

La tâche la plus urgente concerne l'Algérie. De Gaulle multiplie les voyages et s'achemine vers la solution de l'indépendance : en 1959, il propose l'autodétermination aux Algériens et organise en 1961 un référendum sur ce thème : 75% des Français disent « oui » à l'autodétermination de l'Algérie. C'est un soutien massif pour le chef de l'Etat et un revers pour les partisans de l'Algérie française qui multiplient les attentats et tentent même un putsch à Alger en avril 1961. Les négociations entre Français et Algériens finissent par aboutir aux accords d'Evian, signés le 22 mars 1962, acceptés par référendum en France et

en Algérie. L'Algérie peut accéder à l'indépendance, mais une volonté de coopération a été maintenue entre les deux Etats.

Si les séquelles de la guerre d'Algérie persistent dans les années qui suivent (rapatriement des Français et des Harkis, attentats de l'OAS), le chef de l'État est toutefois libéré du problème algérien et peut désormais s'attacher à renforcer le rang de la France.

L'année 1962 marque un véritable tournant, tout d'abord sur le plan institutionnel : le Général propose l'élection du chef de l'État au suffrage universel. Cette réforme suscite une vive opposition, mais le référendum sur la révision constitutionnelle, avec 62.2 % de « oui », est un énorme succès.

Vis-à-vis de l'étranger, ensuite, de Gaulle entend mener une politique d'indépendance nationale, en dotant la France de ses propres moyens de défense : la première bombe atomique française éclate à Reggane au Sahara en février 1960. De Gaulle refuse la tutelle des Etats-Unis et retire en 1966 la France du système intégré de l'OTAN – mais la France reste membre de l'Alliance atlantique.

Dans le même temps, la France entre dans la Communauté économique européenne (CEE) le 1er janvier 1959. Le général de Gaulle s'est rapproché dès 1958 de l'Allemagne fédérale, recevant le chancelier Adenauer dans sa propriété de Colombey. Il entend développer un axe franco-allemand fort. En revanche, le Président français se montre réticent vis-à-vis de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, car il la considère comme le “ cheval de Troie ” des États-Unis.

De manière générale, de Gaulle cherche à s'affranchir de la politique des deux blocs. Se méfiant de l'impérialisme américain, il prononce plusieurs discours remarquables : à Phnom-Penh, au Cambodge, il stigmatise en 1966 la politique américaine au Vietnam ; en juillet 1967, le “ Vive le Québec libre ! ” marque son opposition à l'impérialisme américain, tout en défendant la présence historique de la France en Amérique du Nord. Néanmoins, le général de Gaulle n'a jamais failli à sa fidélité au bloc occidental et par exemple, lors de la crise de Cuba en 1962, il a été le premier à soutenir Kennedy contre Khrouchtchev.

En 1965, l'élection présidentielle au suffrage universel direct est mise en pratique pour la première fois. Mis en ballottage au premier tour (avec 43,7% des voix), de Gaulle est finalement élu au second tour face à Mitterrand, avec 54,8% des voix.

A la fin des années 1960, la France bénéficie d'une forte croissance économique dans le contexte des “ Trente Glorieuses ”. Mais le pays « s'ennuie » et les événements de mai 1968 en sont le révélateur. Comme dans de nombreux pays, la contestation commence dans les milieux étudiants à partir de mars 1968. Les syndicats et les partis politiques de gauche profitent de ce contexte agité pour lancer une grève générale qui sera suivie par les ouvriers. Cette grève générale paralyse le pouvoir pendant le mois de mai, provoquant une crise sévère qui ébranle le pouvoir.

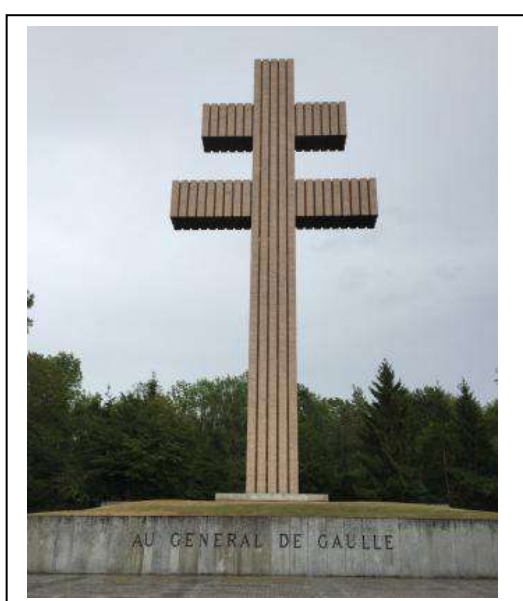
Pour le Général, l'État doit rétablir l'ordre contre “ la chienlit ”, le désordre, la menace du totalitarisme. Les accords de Grenelle passés entre le gouvernement, les représentants des syndicats et du patronat aboutissent à des mesures classiques mais ne calment pas le jeu. La disparition soudaine et inexplicable de De Gaulle, le 29 mai, accentue les doutes du pays. Où est passé le Président ? En réalité, il s'est rendu à Baden Baden rencontrer le général Massu. L'éloignement lui permet de prendre le recul nécessaire pour sortir de la crise. Dès

son retour à Paris le 30 mai, son allocution radiodiffusée a le ton de la fermeté. Elle est suivie d'une immense manifestation organisée par les gaullistes sur les Champs-Élysées. De Gaulle dissout l'Assemblée nationale. La reprise du travail se fait progressivement, mais les relations entre de Gaulle et le peuple français ne seront plus les mêmes.

Le 27 avril 1969, de Gaulle soumet aux Français un projet sur la régionalisation et la réforme du sénat. Sa proposition est rejetée par référendum par 52,4% des voix. Fidèle à sa promesse et respectueux du peuple souverain, de Gaulle démissionne : à minuit dix, un communiqué annonce : " Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. "



Charles de Gaulle se retire à Colombey-les-Deux-Églises, s'abstient de toute prise de position publique, reçoit quelques fidèles et poursuit l'écriture de ses Mémoires. Seul le premier volume des Mémoires d'Espoir est achevé lorsqu'il meurt, le 9 novembre 1970.



Conformément à son testament, de Gaulle ne reçoit pas de funérailles nationales. A Colombey-les-Deux-Eglises, sa dépouille est transportée sur un engin blindé dans la petite église, en présence de sa famille, des Compagnons de la Libération et des habitants de son village. Il est enterré au cimetière auprès de sa fille Anne, avec une simple inscription sur sa tombe, " Charles de Gaulle 1890-1970 ". Le 12 novembre, à Notre-Dame de Paris a lieu une cérémonie officielle avec les autorités de l'État et les personnalités étrangères.

□ □ □ □

CR de l'AG DE L'UNABCC DU SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 (extraits)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (GCA 2s d'ANSELME)

L'année 2020 ne ressemble vraiment pas aux autres ! Les événements pandémiques nous ont contraint à modifier et remodeler nos projets, nos activités et je pense que vous avez suivi, grâce à notre Délégué Général, l'évolution de la situation ! Mais notre métier militaire qui nous a appris à ne pas subir, nous a aussi formés à savoir gérer les crises. C'est ainsi que les deux derniers CA se sont déroulés dans des conditions particulières : celui de juin par correspondance et sur Internet. Et celui de septembre en effectif réduit ! Enfin, comme vous l'avez certainement deviné, l'Assemblée Générale de ce 10 octobre 2020 va revêtir une certaine importance puisque je vous présente à compter de cette date **ma démission comme président de l'UNABCC !**

Les longues années que j'ai passées comme adhérent de l'Union et les 11 années de Président ont été pour moi passionnantes et m'ont permis de partager et de développer ce que nous appelons « l'Esprit Cavalier » au sein de la grande famille de la Cavalerie qui regroupe non seulement tous les anciens jeunes et moins jeunes mais aussi nos camarades de tous grades de l'Armée d'active et de la Réserve, sans oublier ceux qui sont attachés à notre Arme sans avoir véritablement servi dans ses rangs ! Nous avons la chance d'avoir une Arme riche de son passé glorieux, de ses traditions, de ses spécificités grâce à ses Subdivisions d'arme, mais aussi de son présent dans le cadre de la Mission qu'elle remplit au sein des forces armées dans un contexte difficile et opérationnel. Nous pouvons être fiers de notre Arme !

L'UNABCC a son rôle à jouer pour pérenniser ce capital légué par nos grands anciens qui ont su se regrouper et s'organiser pour réunir sous une même entité les riches composantes de la Cavalerie. Mon vœu le plus cher est que vous puissiez continuer dans cette voie et parfaire cette unité de l'Arme, malgré les difficultés engendrées par la diminution drastique de notre monde associatif qui est liée au format réduit des Armées. Il n'est pas dans mes intentions de réaliser ici le bilan des 11 années de présidence ! Ce bilan est dans les rapports de toutes les AG de cette période. Je vous encourage de regarder vers l'avant...

Le général Bernard Courrèges a été élu président de l'UNABCC à l'unanimité.

Le GCA de COURREGES se présente : saint-cyrien de la promotion « Général LASALLE » (hussard célèbre !), il a servi au 3RH à Pforzheim (*NDLR, l'adjudant Baran et le lieutenant de Courrèges servaient au 2^{ème} escadron à l'époque !*), à l'EC comme chef de peloton EOR puis a commandé un escadron de B2 au 12RC à Müllheim et a commandé de 2001 à 2003 le 1-11RC à Carpiagne. Il a occupé divers postes à l'EMAT, dont celui de chef du bureau finances. Il est depuis 13 ans hors du ministère : SGDSN, cabinet du Premier ministre, IHEDN et actuellement Inspection générale des finances à Bercy.

□ □ □ □

Extraits du CR de l'assemblée générale de la FCCA (novembre 2020), sous forme dématérialisée.

1/- Rapport moral et d'activités du président, le général Daniel Postec.

L'année 2020 est décidément une année que nous aimerions oublier au plus vite tant elle s'est révélée compliquée et même terrible pour beaucoup d'entre nous et nos familles. Avant toute chose, je souhaite honorer la mémoire de ceux qui nous ont quittés. Que leurs proches soient assurés que leurs anciens compagnons d'armes en dépit des circonstances ont eu et ont toujours une pensée pour eux. Je tiens également à dire que nous sommes aux cotés de tous ceux et celles qui sont victimes de la maladie et d'un isolement accentué par la pandémie. Si j'ai un vœu à faire et il sera largement partagé c'est bien de voir au plus vite la fin de cette maladie et le retour à une vie normale faite de rencontres, d'échanges et d'activités sociales.

Activités de la fédération :

Avec beaucoup de regrets mais aussi de lucidité, nous avons été conduits à annuler l'ensemble des activités prévues par la Fédération. En premier lieu, notre manifestation majeure prévue les 13 et 14 juin à Saint-Valery en Caux en liaison avec l'amicale du 12 RCH et avec un soutien important du 1 RCH de VERDUN a fait l'objet d'une annulation courant mai. Un travail important de préparation mené avec l'amicale du 12 et en particulier son président le CE LEMAIRE a été réduit à néant. C'est d'autant plus regrettable, que les premiers retours d'invitation tout comme la participation importante du 1 RCH et de nos camarades britanniques laissaient envisager un bel hommage à tous les cavaliers et plus largement à tous les combattants français et britanniques tombés en juin 1940 en ces lieux.

Dans le même ordre d'idée les réunions statutaires excepté une réunion du CA le 6 février ont été toutes annulées. La participation de la FCCA aux activités de l'UNABCC (réunions et cérémonies) a également été réduite au strict minimum.

La parution du bulletin n'a pas échappé à toutes ces restrictions. Faute d'activités de la fédération tout comme des amicales et en raison des contraintes du confinement, le bureau a jugé qu'il convenait d'annuler la parution du bulletin de juin 2020. Par contre en plein accord avec les responsables, j'ai demandé à ce que non seulement nous maintenions le bulletin de fin d'année mais que de plus nous nous efforcions de le densifier car il sera notre seul lien concret pour cette année 2020.

Nos liens avec les régiments d'active sont bien sûr à l'image de ce que j'ai énoncé précédemment. Par contre sollicitée par le chef de corps du 4 RCH pour un soutien financier dans le but d'ériger un monument aux morts pour honorer la mémoire des combattants tombés en OPEX et notamment ceux de janvier 2020, notre fédération sur décision du bureau a participé à hauteur de 600 euros à cette souscription.

Axes d'effort pour 2021

- renouer le contact avec les amicales : les membres du bureau tout comme ceux du CA doivent dès que cela sera possible se retrouver pour faire le point, échanger et se projeter dans le futur. En un mot retrouver l'envie d'œuvrer ensemble.

- relancer la fédération : après plus d'une année de repli sur soi, d'isolement il m'apparaît important de redonner à tous nos adhérents et à leurs familles l'envie de se revoir,

d'échanger, de participer à une belle manifestation de cohésion. J'ai donc le souhait de relancer l'étude de faisabilité des cérémonies de Saint Valery en Caux. Nous pourrions pourquoi pas étudier également la tenue d'une AG couplée avec un repas et une visite culturelle sur Paris ou un autre lieu aisément accessible au plus grand nombre au cours du deuxième semestre.

- lancer l'étude sur le devenir de la fédération : ce sujet avait été abordé en 2019 lors de la dernière AG, il nous faut maintenant avancer. Je rappelle succinctement la problématique. Nous ne parvenons pas à raccrocher les amicales de nos trois régiments d'active et donc notre recrutement se tarit et nos adhérents vieillissent. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir une participation sérieuse et en rapport avec les efforts déployés pour l'organisation de nos activités. Certaines amicales bien que cotisantes sont totalement en retrait de la vie de la FCCA. Ce constat appelle bien évidemment une recherche de solutions qu'il nous appartient collectivement de proposer.

Je ne peux qu'espérer que 2021 soit l'année des retrouvailles avec la relance de la vie de notre Fédération. La situation actuelle faite d'incertitudes, d'inquiétudes et de doutes permet difficilement de se projeter dans le futur. Faisons le quand même et avec pragmatisme nous nous ajusterons aux contraintes du moment.

2/- Rapport financier du trésorier général.

- Bilan financier FCCA 2020, dégage un résultat négatif de 340,74€ dû aux baisses de cotisations et aux frais engendrés par des dépenses exceptionnelles, sans toutefois mettre la fédération en difficulté.
- cotisations au niveau précédent : 2 € par adhérent pour les amicales et 25 € pour les adhérents directs à la fédération.

3/- Composition du conseil d'administration et du bureau de la FCCA.

Le conseil d'administration de la FCCA est prolongé d'un an jusqu'à l'AG de 2021

□ □ □ □

Conseil d'Administration de l'amicale du 7^{ème} Chasseurs du 13 juin 2020 (pour mémoire)

PARTICIPATION :

Cinq administrateurs mandatés : colonel BARAN, major MAURY, major LABROY, major SÉBERT, maréchal des logis LEMAITRE.

Absents excusés : colonel SUCHET, lieutenant-colonel TELLE, chef d'escadrons LOUCKX, chasseur BILLET.

ORDRE DU JOUR :

1) Ouverture de la séance à 10 h 30 par le colonel BARAN, président, qui souhaite la bienvenue à tous les participants masqués **compte tenu du Covid-19**. Suite à la pandémie et devant l'impossibilité de tenir notre Assemblée Générale annuelle, il a été

décidé de réunir le Conseil d'Administration pour régler les affaires courantes, en attendant une validation définitive par les membres de l'Assemblée Générale en 2021.

2) Situation des effectifs *:

Le major SÉBERT (secrétaire) présente aux administrateurs les effectifs.

Nous comptons à ce jour 142 inscrits. 81 adhérents sont à jour pour 2020. Nous constatons un retard de cotisations de 31 membres pour 2020, 11 membres depuis la cotisation 2017, de 7 membres depuis 2018, de 12 membres depuis 2019. Des relances seront envoyées dans le courant de l'année.

3) Situation financière :

Le major LABROY (trésorier) présente la situation financière au 31/12/2019, dont résumé :

Les recettes 2019 = 5.194,62€

Les dépenses 2019 = 4.868,95€

Soit un résultat positif de 325,67€.

Le président remet au trésorier l'attestation de quitus des comptes, délivrée par le capitaine PRUVOST & le major FREMAUX, vérificateur aux comptes.

Un bilan détaillé pourra être fourni aux adhérents (à jour de cotisations) qui en feront la demande.

4) Renouvellement statutaire :

Le chef d'escadrons LOUCKX n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat.

Aucune nouvelle candidature n'a été recueillie.

Sont donc concernés : lieutenant-colonel TELLE, major MAURY, major LABROY, chasseur BILLET.

À l'unanimité des présents, les 4 candidats sont reconduits.

La déclaration modificative sera faite à la Préfecture du Pas de Calais dans les prochains jours.

5) Activités futures :

- 2020

Journées du Patrimoine à la Citadelle d'Arras : ~~19 et 20 septembre~~, si la CUA en exprime le souhait et en fonction des conditions sanitaires du moment.

- 2021

Galette : ~~samedi 16 janvier 2021~~, à confirmer.

Assemblée Générale : prévue le dimanche 18 avril 2021, à Arras, sous réserves d'acceptation par la CUA.

Après le traditionnel tour de table, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le colonel BARAN, président, à 11 h 45.

*** La situation des effectifs au 30 novembre 2020 est la suivante : nous comptons à ce jour 138 inscrits. 83 adhérents sont à jour pour 2020. Nous constatons un retard de cotisations de 26 membres pour 2020, de 11 membres depuis 2019, de 6 membres depuis 2018, 12 membres depuis la cotisation 2017. Des relances seront envoyées début décembre 2020.**

Après midi-dansant, vœux-galette 18 janvier 2020.

Le 18 janvier dernier, a eu lieu le traditionnel après-midi dansant vœux-galette dans la salle des fêtes de Dainville. Cette formule en journée, mise en place en 2018, convient au plus grand nombre car une fois de plus, cette année, **89** convives ont pris place dans la salle.

Bruno, notre DJ, toujours dynamique nous a concocté un programme très entraînant, ne laissant jamais la piste de danse inoccupée. Cette nouvelle formule désormais pérenne, a donné satisfaction aux plus anciens, mais les plus jeunes ont également apprécié de venir en journée. Arrivés vers 12h30, les convives ont passé un très bon après-midi « couscous dansant » qui s'est terminé vers 19h30.

Merci à tous les participants, aux organisateurs dévoués, au traiteur toujours apprécié pour la qualité du repas servi et à Madame la maire de Dainville qui nous prête une salle chaque année et sans qui nous ne pourrions pas passer ce très bon moment de convivialité. En 2021, l'activité était prévue le 16 janvier mais les restrictions sanitaires liées à la pandémie Covid nous contraignent à annuler.



Si vous souhaitez obtenir une ou plusieurs photos en bonne résolution, adressez un courriel à Gaston BILLET (adresse dans l'annuaire) ou au président, en précisant les références (numéro de la photo repérée sur le site). (MB)

La Résistance militaire et le 1^{er} Régiment de France.

Affecté au 7^e Chasseurs en 1965 (NDLR : il s'agit du colonel Suchet), j'ai le souvenir qu'à Arras, certaines manifestations patriotiques incluaient une séquence réservée au souvenir des fusillés de la Citadelle. Jusqu'à ma mutation en 1969, on y honorait les seuls fusillés FTP. Les autres plaques, dont celles marquées OCM (Organisation Civile Militaire), au fond à droite, cachées par les broussailles, n'eurent droit aux honneurs que bien plus tard. C'est dire qu'on a sciemment tardé à reconnaître ici la présence et le sacrifice de militaires dans la Résistance locale. Alors évoquons un peu cette résistance !

L'invasion de la zone "libre" par les troupes allemandes en novembre 1942, entraîna la dissolution de l'Armée d'Armistice, dont faisait partie le 7^e Régiment de Chasseurs à Cheval. Fin janvier 1943, l'Organisation de la Résistance de l'Armée secrète (ORA), regroupant des militaires français déterminés à résister à l'occupant, fut mise sur pied avec à sa tête le général Frère, hélas arrêté par les Allemands le 13 juin 1943, puis déporté au camp du Struthof où il décèdera, lentement assassiné, le 13 juin 1944. Son successeur, le général Verneau, fut lui aussi arrêté, le 23 octobre 1943, déporté à Buchenwald où il mourut le 14 septembre 1944. Le général Revers lui succéda. L'ORA se développa rapidement en zone Sud, d'abord autour du général Giraud. Elle fusionnera en février 1944 avec l'Armée secrète (AS) et les FTP pour former les FFI, en gardant son autonomie.

Le 1^{er} Régiment de France. Au printemps 1943, Laval décida de créer le "1^{er} Régiment de France". "Le général Frère aurait dit (1) : *Ceux dont je suis absolument sûr peuvent être invités à rentrer dans ce régiment ou dans la Gendarmerie. Il faut que nous ayons là des officiers et des sous-officiers qui maintiennent l'ardeur antiallemande pour qu'au moment de la Libération ces troupes soient à même de lutter immédiatement et efficacement.*" 30 ans plus tard dans ses mémoires, le général Raymond Chaumel (ORA Indre) : *A ce moment (août 1944) nos forces reçoivent un renfort de haute valeur avec le ralliement du fameux 1^{er} Régiment de France constitué après la dissolution de l'Armée de l'Armistice. Sous le nom de "Force Armée Gouvernementale", ce régiment, stationné en partie au Blanc, offre la double caractéristique d'être un remarquable instrument militaire tout en restant profondément attaché à la personne du Maréchal Pétain.* Les statuts du régiment précisait que cette "Force Gouvernementale" ne devait en aucun cas être utilisée au maintien de l'ordre, ce qui était une protection contre les visées de la milice. Le candidat à l'engagement devait justifier d'une bonne condition physique, une bonne moralité, un casier judiciaire vierge, une taille minimum d'1 m 65. Il ne semble pas que le critère non-juif ait fait l'objet d'enquêtes approfondies. Les engagés signaient un serment de fidélité au Maréchal, cas de l'Armée de l'Armistice, des fonctionnaires et serviteurs de l'Etat.

Recrutement. Il débuta au 2^e semestre 1943. Pour un besoin de 100 officiers, sur 300 candidats, 80 seront retenus, parmi les meilleurs de ceux qui se sont bien battus en 1940. Pour un besoin de 600 sous-officiers, 150 seront recrutés, le reste proviendra de la promotion interne et des pelotons d'élèves-gradés de chaque escadron et compagnie. Des 1500 premiers candidats hommes de troupe, 800 seront incorporés durant la première quinzaine de septembre. Ces jeunes exprimaient pour la plupart la ferme volonté d'apprendre à combattre l'ennemi, 80% n'avaient aucune formation militaire, 50% d'entre eux étaient des étudiants se destinant à la carrière militaire. Une cinquantaine d'anciens élèves de classes préparatoires aux grandes écoles furent affectés au 1^{er} escadron à cheval à Dun-sur-Auron. Les enfants de troupe, pépinière d'élèves gradés, étaient nombreux. Dans le carnet du général Mazarguil, chef de peloton d'élèves gradés en janvier 1944, on relève que fin 1945, des 34 élèves de ce peloton 19 sont élèves-officiers,

9 sous-officiers, officiers par la suite, 1 tué, 5 démobilisés.

Un régiment à 3 Bataillons... dont le futur 8^e Régiment de Cuirassiers. 2)

Organisation. Le Chef de corps, colonel Antoine Berlon, et l'Etat-Major, sont installés au Blanc (Indre). Le 1^{er} Bataillon d'Infanterie, commandé par le Chef de Bataillon Digoine du Palais, est cantonné au Blanc. Le 2^e Bataillon d'Infanterie, commandé par le Chef de Bataillon Ardisson, est cantonné à Saint Amand Montrond (Cher). Chaque Bataillon est composé de 2 Cies d'Infanterie, 1 Cie cycliste, 1 Cie de mitrailleuses, dont 1 section montée. Le 3^e Bataillon est mixte. Commandé par le Chef d'Escadrons Aublet, il est cantonné à Dun sur Auron (Cher) Il est composé d'1 escadron à cheval (capitaine Colomb), 1 escadron cycliste (capitaine Calvel) dont 1 peloton motos side-car, 1 escadron mortiers, 1 escadron soutien à 1 section sapeurs-mineurs-pontonnières, 1 section sapeurs-télégraphistes, 1 section auto-sanitaire.

La discipline rigoureuse, l'entraînement intensif, l'exigence de l'encadrement, les exercices répétés jusqu'à l'exécution parfaite, font du régiment une force de qualité. Pour des raisons liées aux dissensions et incompréhensions de l'époque, aux rivalités des mouvements de résistance, parfois plus préoccupés de politique que de patriotisme, à cause aussi des tensions entre ceux-ci et l'AS ou l'ORA, le régiment ne passera pas en bloc à la Résistance. Cependant, certaines unités sont déjà "mises au vert" par le chef de corps dès juillet 1944, cas de l'escadron à cheval et de l'escadron cycliste qui passent à la Résistance le 12 août 1944, formant le Groupement Calvel mis à la disposition du colonel Raymond Chomel (ORA-Charles Martel). Le 22 août le peloton monté de la Cie de mitrailleuses du 1^{er} Bataillon rejoint l'escadron à cheval qui passe alors à 5 pelotons dont 2 de mitrailleuses, avec un effectif total proche de 250 hommes. Ce 22 août le groupement Calvel prend les écussons du 8^e Régiment de Cuirassiers. Renforcée par le 1^{er} régiment de France, la brigade Chomel atteint alors l'effectif de 2 500 hommes dont 100 officiers. Elle infligera à l'ennemi des pertes en tués et blessés de même valeur.

Combat du 1^{er} escadron à Ecueillé. Le général Dumas-Delage, ancien président de l'amicale des anciens du 8^e Cuirassiers a conté à l'occasion de l'assemblée générale de l'amicale le combat du 1^{er} escadron à cheval deux jours après la création du 8^e Cuirassiers: *"L'escadron venant du bois de Saint Maur, près de Châteauroux, rejoint Buzançais le 24 août, y laisse ses chevaux à quelques gardes et part le lendemain vers Ecueillé, par petits éléments, répartis dans des véhicules divers, et 2 voiturettes porte-mitrailleuses tirés par des chevaux... les cavaliers ont gardé harnais et éperons. La mission est de harceler l'ennemi en retraite, le retarder. Mais, encore puissant, les Allemands n'hésite pas à garantir leur sécurité par de terribles représailles, exécutions d'otages, incendies etc. Pour éviter cela les ordres formels sont de "n'engager aucun combat en agglomération." Pour le 1^{er} escadron, Ecueillé n'est qu'une étape ; mais par précaution le capitaine fait cantonner ses hommes près des cinq entrées principales du bourg, dont la place de la mairie est le centre. A 22 heures une batterie d'artillerie allemande, 6 canons tractés de 88 mm, entre dans le village tous feux éteints et s'arrête derrière la mairie. Le capitaine donne l'ordre de mise en place des pelotons, en silence, dans l'obscurité, pour être prêt à toute éventualité. Mais à cet instant une voiture FFI survient, butte sur la tête de la colonne et rate son demi-tour ! Les gardes allemands ouvrent le feu tandis que les FFI parviennent à s'échapper. Dans la foulée 3 clients paisibles d'un café sont fusillés... Le risque d'un massacre apparaît à l'esprit du capitaine du 1^{er} escadron qui lance ses pelotons à l'attaque. Les voitures de tête et de queue sont incendiées, la batterie est bloquée mais les artilleurs ripostent, les canons tirent et détruisent les maisons alentour. Les cuirassiers ajustent un à un les allemands dont les*

silhouettes se détachent sur les lueurs d'incendie et qui se défendent en chantant, souvenir resté gravé dans la mémoire de nos jeunes soldats dont beaucoup n'ont pas 20 ans, puis ils abandonnent leurs pièces et se réfugient dans les caves des maisons en feu. Au petit matin, sortants des ruines qui fument encore, nos cuirassiers font prisonniers 40 allemands, blessés pour la plupart. Pour le reste de l'ennemi on comptera 17 autres allemands tués et 19 disparus, sans doute dans les maisons incendiées. La colonne est détruite, les 6 canons sont récupérés et serviront bientôt pour liquider les poches de l'Atlantique. C'est une victoire mais 4 cuirassiers ont été tués, 5 sont blessés dont 1 très grave ; 7 civils sont morts, 4 sont blessés et plusieurs maisons sont détruites."

Jusqu'au 10 septembre 1944, date de la reddition des troupes allemandes de la colonne Elster, qui retraitait vers le nord en combattant farouchement, le 1^{er} escadron du 8e Cuirassiers participa à plusieurs actions et sera cité collectivement à l'ordre de la Division. Après la récupération de ses montures à Buzançais, il séjourna un temps dans le Blaisois, puis rejoignit Saumur, y remis ses chevaux, et partit en camions combattre sur le front de l'Atlantique, face à Pornic. Jusqu'au 8 mai 1945, ses cavaliers à pied, avec housseaux et éperons, continuèrent le combat à Chanve, Arthon et Chemère, jusqu'à la victoire finale sur un ennemi mordant jusqu'au bout... Faites le savoir!!!

Colonel (er) Lucien SUCHET.

1- L'ORA, la résistance de l'Armée, guerre 39-45 du colonel A. de Dainville, p. 114 et 130.

2- Source principale: Bulletin de liaison de 1994 de la Promotion Général Frère de Saint-Cyr

□ □ □ □

Ceux qui nous ont quittés depuis décembre 2019 (dans l'ordre chronologique).

Membres, anciens membres ou familles de membres:

Mme Marie-Thérèse LEVASSEUR DANDRES, 13 mars

ADC Jules MEY, 29 mai

CES Pierre BAGNOULS, 11 juin

Mme Marie-Chantal OLLIVIER épouse de l'ADJ Jean-Patrick OLLIVIER, 16 septembre

SGT Louis MASSE, fils du LCL Christophe MASSE, 23 septembre

Mme Odette GOSSELIN, maman du MDL Régis GOSSELIN, 30 octobre

CES Claude ALTIDE, 30 octobre

Mme Mireille BOCQUET, 6 novembre.

Anciens ou amis du 7^{ème} Chasseurs :

ADC André COUSIN, 30 décembre 2019

Pascal CROCHET, 7 février

COL Christian SLASKI, 23 novembre.

□ □ □ □

Nouvelles de nos adhérents de décembre 2019 à novembre 2020 (courriers reçus).

2020, l'année n'a pas été très propice à l'inscription de nouveaux membres, Un seul s'est inscrit : brigadier VSL **BECU Olivier** affecté au 601 après dissolution. A fait son service au 7 chasseurs à l'ECS de décembre 92 à la dissolution.

Nous avons reçu trois demandes de retrait de l'amicale, il s'agit de Madame **Yvette ABDI**, de l'adjudant-chef **Michel DENIEL** et du capitaine **Constant LAMBRINIDIS** qui pour des raisons d'éloignement ou de difficultés liées à l'âge, souhaitent se retirer de l'amicale, nous regrettons mais comprenons leur démarche,

COLLE ROCHE Brigitte (déc.2019) Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt.

D'ASTORG Louis : (Janv. 2020) cher Marc, Delphine se joint à moi pour vous remercier de vos vœux et vous présenter ainsi qu'à Dominique nos souhaits les plus chaleureux de bonne et fructueuse nouvelle année. Amicalement.

De GORGUETTE d'ARGOEUVES Pascal : (janv.2020) Un grand merci de m'avoir renvoyé le mail de cotisations. Je souhaite à tous les membres de l'Amicale une excellente année 2020. J'ai toujours plaisir à recevoir les bulletins de l'Amicale. Longue vie à elle. Cordialement.

DELEYROLLE Francis : (jan.2020) Je ne participerai pas à la galette. Ma pensée et mon attachement à l'amicale sera présente ce jour là ; Bonne journée et bonne année à tous. Bien amicalement vôtre.

DENIAUX Louis : (déc.2019) Chers camarades de l'amicale, les fêtes de fin d'années sont toutes proches ; je vous les souhaite les plus heureuses possibles, en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2019, et pour leurs familles. Bons réveillons de Noël et du jour de l'an, et bonne galette le 18 janvier prochain. A tous, bonne et heureuse année 2020 ! PS : merci pour les expéditions par mail du bulletin annuel qui permet de rester en contact et de la liste des cérémonies et manifestations. Ci-joint ma cotisation annuelle.

De BRESSY Bernard : (déc. 2019) merci de votre message; je vous adresse à mon tour tous mes meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année, avec mes félicitations pour votre action à la tête de notre amicale. Je vous demande d'adresser à tous les membres mon très amical salut. Mon âge ne m'autorise plus aucun déplacement et je le regrette. Encore tous mes vœux à tous. Gal de Bressy.

De SAINT BON : (déc.2019) Mon cher colonel et Président, Veuillez trouver ci-joint un chèque de 30€ correspondant à 2 années de coti à notre amicale. Je suis toujours très admiratif de votre dynamisme et de votre engagement à sa tête. Entouré et secondé par les membres du Bureau, vous réalisez et réussissez de nombreuses actions et organisez moult rencontres et retrouvailles pour le bonheur de tous. Vraiment bravo ! Je compte venir à l'AG 2020. En effet, j'ai bien récupéré – c'est un miracle – après le terrible accident que j'ai eu en août 2016 et je mène désormais une vie à peu près normale. J'aurai plaisir à revoir nombre d' « anciens » à cette occasion. Je me réjouis beaucoup de la restauration de « notre » chapelle si belle. Au milieu du marasme et de la chienlit actuels, voilà une très bonne nouvelle. Je souhaite à vous-même d'abord puis aux membres du Bureau et à tous les fidèles du glorieux 7 de bonnes fêtes de Noël et une excellente année 2020. Très cordialement.

D'ORLEANS Jean : (déc.2019) Merci, Major, pour votre message. Recevez aussi et en votre nom tous les membres de l'Amicale mes vœux pour un joyeux Noël et une belle Nouvelle Année 2020. (avril 2020) Merci, mon Colonel, pour votre mot. J'espère que ce message vous trouve ainsi que votre famille en bonne santé. Nous sommes confinés en famille à Dreux. C'est un moment plutôt privilégié pour nous de redécouvrir une vie de famille simple et animée. Le temps a été favorable avec un beau soleil et un petit fond de vent. Nous développons notre élevage de poules avec maintenant une trentaine de poussins. Pour moi, je mets à profit ce confinement pour travailler quelques dossiers de fond et pour continuer à distance, la session nationale POLDEF de l'Ithedn commencée en septembre dernier. Voilà quelques nouvelles pour l'amicale. Votre affectionné.

DUGAS Eric : (janv.2020) Vous prie d'accepter mes vœux les plus sincères en cette nouvelle année 2020. Bien à vous tous.

DUHAMEL Jacques : (déc.2019) Cher ami, Veuillez trouver ci-joint le montant de ma cotisation 2020. Soyez assuré que je reste attentif à la vie de l'amicale bien que je ne sois pas un membre très actif. Ce régiment et ceux

que j'ai croisés restent chers à mon cœur. Peut être la prochaine assemblée sera-t-elle le jour de mon retour parmi vous tous. Bien amicalement.

DURAND Jean-François : (nov 2020), au sujet du décès du CES ALTIDE : il était "officier mobilisation" en charge notamment du 18^{ème} Chasseurs notre régiment dérivé à l'époque.

J'ai le souvenir d'un officier (capitaine à l'époque) disponible et compétent et j'ai apprécié de travailler avec lui. Toutes mes condoléances à sa famille. NDLR : il a aussi commandé l'escadron d'instruction: GDI (2S) JF DURAND, chef BOI (1983-1984), commandant en second (1984-1985).

DURIEUX Bernard : (déc.2019) Cher major, ce petit mot d'abord pour vous envoyer ainsi qu'à tous les vôtres nos vœux les meilleurs pour Noël qui approche, et la nouvelle année. Que 2020 porte à chacune et à chacun tout ce qui est désiré ! Je vous remercie aussi pour le dernier bulletin, bien reçu par mail, quel travail ! Je ne viendrai pas à la soirée galette de janvier, mais j'espère pouvoir venir à l'AG. Bien amicalement. (mars 2020) Ce mot pour vous informer que pour une fois je ne pourrai pas venir à la prochaine AG. J'en suis désolé et je vous prie de m'en excuser. Soyez mon interprète auprès de tous les présents pour leur transmettre toutes mes amitiés. Bien à vous. (nov. 2020) Mon cher Baran, votre mail nous annonçant le décès du CDT ALTIDE nous a profondément atteints. J'ai beaucoup apprécié cet officier à qui j'avais confié le GI ; il l'a commandé avec efficacité et beaucoup d'humanité. Nous avons gardé le contact avec ce couple, à Strasbourg, où nous avons servi tous les deux après le 7^o Chasseurs, sans qu'il ne m'ait jamais parlé de son cancer.

GOSSELIN Régis : (janv. 2020) Bonjour mon colonel, une bonne et heureuse année 2020, c'est ce que je vous souhaite à vous et vos proches, surtout une très bonne santé c'est ce qui nous permet de faire des projets de toute sorte et de profiter de la vie .Amicalement

GROCHOWICKI Michel : (déc.2019) Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et formule mes meilleurs vœux pour 2020 ! Avec toute ma sympathie.

GUEROULT Guillaume : (déc.2019) Je souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année aux membres de l'amicale. Bien à vous.

HUDAULT François (déc.2019) Mon cher Labroy, Je ne pourrai être avec vous le 18 janvier, je le regrette vivement. Je vous souhaite une bonne et joyeuse réunion et vous demande de transmettre à notre Président et tous ceux qui seront présent une bonne et heureuse année 2020. J'ai bien noté la date de notre AG et je ferai tout mon possible pour venir cette fois ci. Bien cordialement.

LACOMBE Claude : (nov. 2020) au sujet du décès du colonel SLASKI : ça me touche énormément. Slaski, c'est un vrai. J'ai été en 1967, son premier Chef de Peloton au GI du 7^o. C'était un modèle ce Margis, toujours prêt, toujours de bonne humeur, mais on sentait en lui une volonté affirmée et une sacrée rigueur. Puis on s'est perdu de vue; je l'ai retrouvé OSA du 11^{ème} Chasseurs à Berlin, où un camarade compatissant avait accédé à ma requête d'envoyer le plus loin possible mon aîné, pour effectuer son service militaire. Et on s'est reperdu de vue jusqu'à ce qu'un notaire, de Sauzet, m'en parle. Nos retrouvailles ont été simples comme il était, mais chaleureuses. Je maudis ce p...de confinement qui m'empêche d'aller témoigner de mon estime et de mon affection. Claude Lacombe Colonel honoraire de Gendarmerie.

LAMBRINIDIS Constant : (fév. 2020) Je profite de ce message pour vous signaler que je ne renouvèlerai pas mon inscription l'année prochaine. Je suis trop éloigné, dommage pour moi.

LAUDE Charles : (déc.2019) : Chers amis, Le MUY sera-t-il votre destination cet été ? Si oui nous comptons sur votre visite. Nous espérons que vos amis n'ont pas été touchés par les inondations. Nous sommes à 320 m d'altitude et ne craignons pas les montées d'eau. Par contre nous avons souffert du vent qui a abattu un pin de 20 mètres le plus haut de notre propriété. Une bonne fête de fin d'année et tous nos vœux pour 2020. Souvenirs... souvenirs... C'est toujours avec plaisir que je prends connaissance du bulletin. Je passe en revue l'annuaire et les nouvelles des quelques correspondants et j'essaie de me rappeler le visage de chacun d'eux et bien souvent des anecdotes me reviennent à l'esprit. Puis vient le tour des photos. Les photos de groupe: Mettre un nom sur les visages est beaucoup plus compliqué... Ma vue doit baisser !!! La salle d'honneur: elle doit-être magnifique j'ai hâte de la connaître. La Chapelle: de belles photos et un émouvant souvenir... C'est là, il y a près d'un demi-siècle que j'ai

épousé Marie-Louise. Le T D BIZERTE : Idée de génie du Colonel Bonaventure. Ce char qui a fait la campagne d'Italie, le débarquement en Provence, la campagne de France et est allé jusqu'à Berlin a fait pleurer tous les anciens et plus particulièrement son pilote SANTACREUX et son chef de char Jean COURTOIS président de l'Amicale du 7^{ème} RCA. Je revois tous les présidents: Igor KALINOWSKI réfugié russe. Il a découvert l'existence de notre régiment dans le train Lille-Paris en observant le 7 sur la manche d'un Chasseur (à cette époque la tenue militaire était de rigueur en tout lieu) Jean COURTOIS qui a remis la légion d'honneur à son pilote SANTACREUX. ABDI que j'ai retenu à la maison après qu'avec son fils ils aient visité Canjuers. Ce soir-là nous avons dîné au siège du Lions Club dont je suis un des membres fondateur. Claude GIACOBBI qui a obtenu du Général GUIBERT commandant la 3^{ème} Division que l'étendard de l'amicale ait sa place dans sa salle à manger. Cet accord est malheureusement intervenu quelques jours avant sa mort. C'est moi, à l'occasion d'une cérémonie à Marseille, qui ai eu l'honneur de le remettre au Général. La situation en Algérie:: Plusieurs fois j'ai pensé y retourner, mais il y a peu de temps on m'a laissé entendre que j'étais « persona non grata » Inch Allah ! Pourquoi aller là-bas, puisqu'ils viennent tous ici ! Je vais vous quitter, Marie-Louise dit que raconter mes campagnes n'intéresse personne. Si encore un mot: j'établis le chèque de cotisation car nous ne serons pas présents les 19-01 et 18-04 mais nous pourrions néanmoins nous revoir à Figanières si vous passez dans la région. Nous serons heureux de vous accueillir. Avec tous nos vœux pour 2020.

LETANG André : (avril 2020) Président, bonjour, Merci de votre message. Nous sommes comme vous tous en confinement, mais le temps paraît long. Notre famille va bien et en bonne santé. Et par la saint Georges, vive la Cavalerie et l'amicale de la Marquise. Amicalement

LEVEAUX Bernard :(déc.2019) Vous avez bien fait de m'adresser ce rappel. Plus que jamais, peut-être ? Devons-nous nous serrer les coudes et marcher du même pas. C'est pourquoi je vous adresse ce chèque de cinquante euros que je vous prie de prendre en considération pour ma cotisation de 2019 en retard ainsi que celle de 2020 en avance ! Très fraternellement.

LORIFERNE Christian : (déc 2019) c'est un peu tard pour vous envoyer mes souhaits de joyeuses fêtes de Noël. Mais, je profite du calme à la maison, pour vous adresser, à vous-même et à tous les anciens du 7^{ème} Chasseurs, mes meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année apporte à tous Courage et Espérance. Bien Amicalement. Général LORIFERNE .

MARSY Jean-Marie :(déc.2019) En vous souhaitant d'agréables fêtes de fin d'année et nos vœux les meilleurs pour 2020.

MERVAILLE Jacques :(déc.2019) Meilleurs vœux pour votre famille et l'amicale. L'éloignement et la perte de mes attaches dans le Nord ne me permet plus de participer je reste de tout cœur avec vous d'autant que je suis dans une région très patriote (six associations A.C. pour une commune de 6300 hab) je transmets aux présidents des mails du colonel Suchet qu'ils apprécient beaucoup j'en profite pour présenter à l'amicale mes meilleurs vœux pour Noël et Nouvel An. Cordialement

MOUILLE Gérard :(janv.2020) Chers anciens du 7^{ème} Chasseurs. Mon épouse et moi-même vous souhaitons une bonne année et une bonne santé pour vous et vos familles. Nous ne serons pas parmi vous pour la galette et vous souhaitons de passer un agréable moment entre amis. Nous espérons pouvoir faire le déplacement le 19 avril pour l'assemblée générale 2020 car c'est toujours un grand plaisir pour nous de vous retrouver. Respects et amitiés. (nov 2020) Au sujet du décès du CES ALTIDE : La lettre du fils fait référence au passage de Claude de 81 à 83 au 7 Rch, ce que j'ignorai, par contre je peux préciser qu'il était issu de la 15^{ème} promotion des ESOA de Saumur et qu'il avait été affecté à sa sortie au 7 Rch en 1965. Sauf erreur, il y est resté jusqu'à sa réussite au concours d'officier technicien en 1974. NDLR : il y est revenu ensuite et a notamment commandé l'escadron d'instruction.

SEBERT Gérard : (déc.2019) Bonjour à tous, merci au Président et à son épouse pour leurs bons vœux. Bernadette & Géc.ard vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis. Que 2019 qui s'enfuit nous réserve encore des moments sympas et que 2020 qui arrive vous garde en bonne santé et vous apporte toute la sérénité possible. Bien à vous tous - Amicalement 7.

SORI Patrick :(janv.2020) Je vous souhaite une bonne et heureuse année. Puisse-t-elle vous apporter et vous conserver la Santé. Puisse-t-elle vous apporter du Bonheur, avec les Vôtres, vos Amis, vos Camarades et vous

permettre de les retrouver souvent. Puisse-t-elle vous apporter réussite dans vos nouvelles entreprises pour certains. Puisse-t-elle vous permettre de continuer à rêver, penser, lire, écrire, parler librement. Nous permettre de voir 2021.(févr.2020) Bonjour camarade. Pour ma part je ne pense pas pouvoir me joindre à vous lors des différentes manifestations prévues. La distance, le voyage surtout, les prises d'armes trop pour moi, je le vis ici à Tours. Dommage j'aurai tant aimer vous revoir ainsi que la « Belle Inutile ». Bien amicalement.

SUCHET Lucien : (déc.2019) Cher Président, Marie-Françoise doit subir des examens le 13 janvier. Je vous donnerai ma réponse sur ma participation à la galette le 14 ou le 15, seul ou à deux. Je ne peux faire mieux. Bonne année à vous deux et si possible à bientôt.

TOBIJASZ Ilda :(déc.2019) Bonne fête de Noël, malheureusement je ne pourrais pas être au repas car j'ai cassé mon épaule en tombant, séjour à l'hôpital et la kiné à la maison. Je penserai tous à vous, en vous souhaitant des bonnes fêtes. Amicalement.

WALLAERT Claude :(déc.2019) Avec mon fidèle souvenir.

WALLERAND Jean Marie : (déc.2019) Joyeux Noël et bonne fin d'année. Amicalement.

Merci de signaler toute erreur ou omission au secrétaire ou au trésorier. Ce bulletin atteint cette année 32 pages. Il reste assez stable en volume tout comme les effectifs de notre amicale...Ce bulletin est aussi le vôtre, aussi n'hésitez pas à donner de vos nouvelles ou à raconter vos anecdotes ou campagnes, elles seront très volontiers publiées, pour le plaisir de tous...

Le président remercie vivement les contributeurs à la réalisation de ce bulletin, le colonel (er) Lucien Suchet, le lieutenant - colonel (h) Damien Patou et le major (er) Claude Labroy.

Courriel : contact.amicale@7rch.org

